

L'actu du jour

« Quand on pratique un jeu de guerre, il faut être responsable »

Trois adolescents ont été tués le week-end dernier alors qu'ils fabriquaient un fumigène pour faire une partie d'airsoft, un jeu de guerre qui se joue en plein air. Arnaud Galizzi est vice-président de la fédération qui regroupe 170 clubs d'airsoft. Pour 1jour1actu, il explique en quoi consiste vraiment ce jeu, et quelles sont les règles de prudence qui l'accompagnent.



Sur cette photo, tu peux voir un joueur en train de disputer une partie d'airsoft. Il s'agit d'un jeu de simulation de guerre, pratiqué avec des répliques (de fausses armes très ressemblantes aux vraies) et qui tirent des billes de plastique. Les lunettes protègent les yeux de ses projectiles. © Geoff Moore/Rex Featu/REX/SIPA.



1jour1actu : Qu'avez-vous ressenti à l'annonce de la mort des garçons qui pratiquaient une activité qui vous passionne ?

Arnaud Galizzi : C'est dramatique. Mais ceci explique aussi pourquoi nous voulons que les gens jouent de façon responsable à l'airsoft.

1jour1actu : Que voulez-vous dire par « responsable » ?

Arnaud Galizzi : L'airsoft est un jeu qui se dispute en plein air avec des répliques, c'est-à-dire des copies très

fidèles de toutes sortes d'armes. Deux équipes s'affrontent et se tirent dessus avec des billes de plastique. Pour les besoins de ce jeu, nous sommes en tenues de camouflage pour nous dissimuler.

1jour1actu : Donc ce n'est pas un jeu ordinaire.

Arnaud Galizzi : C'est ça, oui. D'abord on peut se blesser, si on reçoit une bille dans l'œil. C'est pourquoi, il faut porter des lunettes de protection. Ensuite, on peut nous confondre avec des voleurs ou des terroristes. Des policiers pourraient nous tirer dessus pensant qu'on les menace. Des personnes sensibles pourraient être effrayées. Nous devons donc prendre beaucoup de précautions : par exemple, on transporte toujours nos répliques enveloppées dans des housses de protection. Et on joue dans des lieux éloignés avec des pancartes à chaque accès pour informer qu'une partie est en cours.

1jour1actu : Les adolescents tués fabriquaient un fumigène. Qu'en pense votre fédération ?

Arnaud Galizzi : Nous sommes complètement contre. On ne joue pas avec des produits chimiques. De plus, la loi interdit de fabriquer des explosifs, et le fumigène est un explosif ! Il faut donc les acheter tout faits... ou s'en passer. Dans mon club, on refuse les fumigènes et même les pétards !

1jour1actu : Des enfants pratiquent-ils l'airsoft ?

Arnaud Galizzi : Dans certains clubs, oui, mais la loi interdit qu'ils utilisent les mêmes répliques que les adultes. La puissance de tir des billes en matériau biodégradable est très faible. Malheureusement, certains parents cèdent et achètent pour leurs enfants des répliques d'adultes.

1jour1actu : Avez-vous conscience que ce jeu peut choquer certaines personnes ?

Arnaud Galizzi : Alors, je voudrais leur dire que, pour nous, ce n'est qu'un jeu. Nous n'employons jamais le mot de « guerre », de « mort », de « tuer ». Comme aux échecs, nous parlons par exemple « d'élimination ». Et puis, qui n'a pas joué aux cow-boys ? Il faut vraiment faire la différence entre une arme qui est conçue pour tuer et une réplique qui est faite pour le jeu. Il faut respecter cette consigne, ce n'est pas pour embêter les enfants. C'est par respect pour eux.

1jour1actu : Vous avez trois jeunes enfants de 6, 7 et 8 ans. Jouent-ils, ou vont-ils jouer à l'airsoft ?

Arnaud Galizzi : Pas tant qu'ils sont enfants. Mon club n'autorise l'accès qu'aux adultes, de toute façon. Je pense que pour un enfant il est difficile de faire la différence entre le vrai et le faux. Et ce jeu pourrait semer la confusion dans leur esprit. J'aimerais dire aux enfants qu'il en est de même pour les jeux vidéo : « si on t'interdit certains jeux avant que tu aies 18 ans, ce n'est pas par hasard. Ce n'est pas pour t'embêter. C'est par respect pour toi et pour éviter certaines grosses bêtises ».

1jour1actu : Donc vos enfants ne joueront pas à Call of Duty avant leur majorité ?

Arnaud Galizzi : Absolument. Et tant pis, si je passe pour un has been...

Tu trouveras dans ton hebdo n°79 de cette semaine une page complète sur ce sujet.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)